



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 11/07/17

Reçu en Préfecture le : 12/07/17
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 10 juillet 2017
D-2017/299**

Aujourd'hui 10 juillet 2017, à 10h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 13h à 14h

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET,

Monsieur Jean-Michel GAUTE présent à partir de 11h30, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 12h, Madame Laurence DESSERTINE présente jusqu'à 12h15, Madame Marie-José DEL REY présente jusqu'à 12h30, Mesdames Solène COUCAUD-CHAZAL et Emilie KUZIEW présentes jusqu'à 13h.

Excusés :

Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sandrine RENO, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Jacques COLOMBIER

Ville d'Art et d'histoire. Subvention de l'Etat/ Ministère de la Culture. Encaissement. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de sa séance du 28 février 2008, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication portant sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire.

Ce label permet à Bordeaux, parmi d'autres outils, d'affirmer sa volonté de mettre en place une politique d'animation de son patrimoine forte et volontariste, telle que peut l'ambitionner la Ville, classée au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis juin 2007.

Cette convention a permis de cofinancer un certain nombre d'actions au cours de ces dernières années, y compris le recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine et, en 2014 la création de Bordeaux Patrimoine Mondial, Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).

Le Service d'Animation du patrimoine coordonne notamment les *Journées européennes du patrimoine*, et gère le CIAP-Bordeaux Patrimoine Mondial.

Ce dernier, ouvert depuis un peu plus de 3 ans, a accueilli en 2016 plus de 88 000 visiteurs. La politique d'action culturelle envers les élèves a touché 7 000 enfants et jeunes autour de thématiques transversales telles que l'habitat, le développement de la ville, le paysage urbain, la valorisation du patrimoine... Le programme saisonnier des Balades Urbaines, géré par le service d'Animation du patrimoine et identifié notamment en lien avec l'équipement qu'est Bordeaux Patrimoine Mondial, s'est encore étoffé cette année avec notamment 6 nouveaux parcours « quartiers libres », permettant à tous ceux qui le souhaitent de toujours mieux connaître les quartiers de Bordeaux. Outre les guides recrutés pour mener ces visites du week-end, deux médiateurs permanents sont aujourd'hui en poste à Bordeaux Patrimoine Mondial et contribuent au dynamisme de cette offre.

Cette politique de valorisation, fondée sur une structure transversale, se décline en 2017 en écho avec certaines actualités, tels les 10 ans de l'inscription du Port de la Lune par l'Unesco ou la saison culturelle Paysages, et au travers de programmes d'action en cohérence avec le Document d'Orientations Culturelles de la Ville :

- valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale : conférences, expositions, visites ;
- développer une politique des publics ;
- initier en particulier le public jeune à l'architecture et au patrimoine ;
- sensibiliser, en premier lieu les habitants, mais aussi les visiteurs et les professionnels à leur cadre de vie ;
- associer les professionnels du patrimoine aux différentes actions, faire du CIAP-Bordeaux Patrimoine Mondial un lieu pivot sur les sujets patrimoniaux ;

Pour ce programme, le budget de fonctionnement s'élève à 225 507 euros TTC. La participation de Bordeaux est de 213 507 euros TTC et celle de l'Etat de 12 000 euros.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- émettre le titre de recette correspondant à la subvention de l'Etat pour un montant de 12 000 euros (douze mille euros) au titre de l'année 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 10 juillet 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT